

CRISES

Thèm'Art #7

Appel à candidature plasticiens

Deadline 30 novembre 2018

La Garde (83) - ville-lagarde.fr

RÈGLEMENT THÈM'ART #7

Art.1 Informations générales

Thèm'Art est un évènement artistique et philosophique dont la thématique commune interroge notre société. La ville de La Garde (83) lance un appel à candidature aux plasticiens de la région Grand Sud-Est de la France dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, dessin, installation, vidéo...

L'exposition des sélectionnés aura lieu dans la grande salle G. Philippe du 22 février au 3 mars 2019.

Art.2 Modalités de sélection

Les plasticiens seront sélectionnés par une commission artistique. La commission les choisira sur la base de leur dossier de candidature et de leur projet en fonction du thème philosophique imposé. Les candidatures seront retenues pour la pertinence de leur réponse, la cohérence de leur démarche et la qualité de leur production passée.

Art.3 Thème imposé

Le thème de cette année : "Crises"

La crise est une réaction brusque d'une grande intensité qui provoque un changement radical.

Elle signale une limite virulente, qu'elle soit engendrée par manque ou par excès, qu'elle soit tragique ou salutaire...

Elle se manifeste comme une submersion individuelle violente ou un débordement collectif massif.

Elle libère une tension vitale, émotionnelle, sociétale... qui est de toute évidence une remise en question d'une situation, le révélateur d'un problème, la rupture avant... la révolution ! Quels sont les signes avant-coureurs qui créent l'alerte ? Quelles sont les crises qui vous assaillent ?

Nos modes de vie, l'environnement, les sciences, les croyances, la santé publique, les enjeux économiques, les incompréhensions générationnelles et communicationnelles, la bienséance, l'air du temps...

Où sont les troubles paroxystiques ?

Qu'est-ce qui vous agite, vous choque, vous bouleverse irrémédiablement ?

Art.4 Conditions de participation

Peuvent déposer un dossier de candidature tous les plasticiens résidant sur le territoire du Grand Sud-Est (Corse, Occitanie, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté) sans considération d'âge. L'inscription au concours n'est pas subordonnée à des frais d'inscription.

**Art.5 Dossier de candidature
Deadline par voie postale au service culturel : vendredi 30 novembre**

Le dossier de candidature doit contenir obligatoirement :

- Demande de participation** remplie et signée, à télécharger sur : www.ville-lagarde.fr
- 3 œuvres minimum (10 max.)** Dessins, croquis, photos en jpeg, reproductions de votre projet seront bienvenus si les œuvres ne sont pas encore réalisées
- Note d'intention relative à la thématique** afin d'éclairer le jury sur votre réponse plastique (1 page en Word max. car elle sera utilisée dans l'exposition si sélectionné)
- CV artistique** Formations, expositions, site internet...
- Démarche artistique personnelle**
- 10 reproductions d'œuvres récentes**
- Prévoir textes et photos sur papier et Clé USB en jpeg 300 dpi.** Impression HD si sélectionné

Art.6 Acceptation du règlement

La participation au concours implique la complète acceptation du présent règlement, ainsi que le consentement à la reproduction graphique et photographique des œuvres choisies, dans toutes publications à caractère documentaire ou promotionnel de la manifestation et des artistes.

Art.7 Frais et assurance

Les frais de production des œuvres et l'emballage sont à la charge de l'artiste. Les frais de transport des œuvres et les frais de séjour des artistes ne sont pas

pris en charge par les organisateurs. Pendant toute la durée de l'exposition, les œuvres seront assurées par la ville de La Garde pour des valeurs qui ne pourront être surestimées.

Art.8 Modalités d'exposition

L'accrochage des œuvres est réalisé par le service culturel. Toutefois, la présence de l'artiste pendant cette période est sollicitée si montage particulier. Le nombre des œuvres et leur implantation dans l'espace d'exposition reviennent au commissaire artistique. Il ne peut être contesté par l'artiste. Le commissaire artistique se réserve le droit de refuser une œuvre qui ne serait pas en conformité avec le projet sélectionné. Toute œuvre exposée devra rester en place pendant toute la durée de la manifestation, elle ne pourra être remplacée, et devra fonctionner tous les jours de 14h à 18h (notamment vidéo).

L'exposition des sélectionnés aura lieu dans la grande salle au complexe Gérard Philippe :

- > **Dépôt des œuvres** lundi 18 février 9h à 12h et 14h à 18h
- > **Accrochage** 19, 20, 21 février.
- > **Vernissage** vendredi 22 février à 18h
- > **Exposition** du 23 février au 3 mars
- > **Colloque** samedi 2 mars à 15h
- > **Décrochage** lundi 4 mars 9h à 12h

Art.9 Prix Thèm'Art

La sélection est annoncée aux candidats par mail à partir de mi-décembre.

Le jury est composé de plusieurs personnalités représentatives et qualifiées des institutions publiques et privées. Il se réunira le jour du vernissage pour la délibération du Prix Thèm'Art. **L'annonce du lauréat aura lieu à l'occasion du vernissage le vendredi 22 février.**

Le Prix Thèm'art est récompensé par une dotation numéraire de 1500 € et une exposition personnelle à la Galerie G l'année d'après : Prix Thèm'Art 2018 "Révolutions" Zagros Mehrkian.

**www.facebook.com/GalerieG
Service Culturel 04 94 08 99 19
lagalerieg@ville-lagarde.fr
Hôtel de ville BP 121
83957 La Garde cedex**

DEMANDE DE PARTICIPATION THEM'ART #7 « Crises »

Nom
 Prénom
 Adresse
 CP..... Ville
 N° Tél portable.....
 E-mail
 Site

Liste des œuvres détaillée (minimum 3 maximum 10) :

N°	Titres	Techniques (peinture, sculpture, photo, dessin...)	Matériaux utilisés	Mode d'exposition (prises, éclairage, son, espace nécessaire, m ² , m ³)	Dimensions et/ou poids	Date création	Prix assurance
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Je soussigné(e).....
 Résident(e) à.....
 Déclare, sous mon entière responsabilité pour tous effets légaux nécessaires, être
 l'auteur des œuvres présentées dont je suis le seul propriétaire des droits de reproduction.

Date et Lieu :

Prénom Nom, Signature :